



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2020-095

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à 18 h 30

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 17 juillet 2020

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
- présents : 25
- votants : 29

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrick DELAGE, Mme Marie-Madeleine LORIN, M. Alain BLONDY, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Marie-Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, Mme Sandrine FUSADE, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Jean-Claude DUPUY, M. Laurent GORYL, et Mme Catherine L'OFFICIAL.

OBJET :

Composition de la
Commission d'Appel
d'Offres

Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Alain BLONDY

Rapporteur : P. ROUX

Vu les articles L.1414-1 à L.1414-4 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales par lesquels une Commission d'Appel d'Offres doit être constituée ;

Considérant qu'elle est présidée de droit par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant ;

Vu les résultats du scrutin ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- proclame les conseillers communautaires suivants membres de la Commission d'Appel d'Offres :

| | Membres titulaires | Membres suppléants |
|----|---------------------------|---------------------------|
| 1. | Patrick DARY | François BOISSERIE |
| 2. | Pierre VERGNOLLE | Pierre MILLET-LACOMBE |
| 3. | Philippe SUDRAT | Delphine PERRIER-GAY |
| 4. | Pierre-Louis PUYGRENIER | Pierre ROUX |
| 5. | Jean-Claude FRACHET | Annick HUCHET |

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président

D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20200723-DC2020520206-
DE
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication